

États financiers des

**PROFESSIONNELS EN PRODUITS
PROMOTIONNELS DU CANADA INC.**

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 octobre 2020



KPMG LLP
360 Main Street
Suite 1900
Winnipeg MB
R3C 3Z3

Téléphone (204) 957-1770
Télécopieur (204) 957-0808
www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres des Professionnels en produits promotionnels du Canada Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Professionnels en produits promotionnels du Canada Inc. (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 octobre 2020, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 octobre 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



page 3

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(signé) « KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. »

Comptables professionnels agréés

Winnipeg, Canada

Le 11 février 2021

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

État de la situation financière

Au 31 octobre 2020, avec données comparatives de 2019

	2020	2019
		(Retraité, note 3)
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	640 443 \$	531 719 \$
Débiteurs (note 4)	155 661	161 548
Charges payées d'avance	458 544	421 181
Placements à court terme (note 5)	5 000	5 000
	1 259 648 \$	1 119 448 \$
Passifs et actif net		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	115 301 \$	98 175 \$
Produits reportés (note 8)	592 803	690 605
	708 104	788 780
Emprunt aux termes du CUEC (note 7)	30 000	–
	738 104	788 780
Actif net		
Non affecté	(5 394)	(196 270)
Grevé d'une affectation d'origine interne (note 9)	526 938	526 938
	521 544	330 668
Engagements (note 10)		
	1 259 648 \$	1 119 448 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

État des résultats

Exercice clos le 31 octobre 2020, avec données comparatives de 2019

	2020	2019
Produits		
Cotisations des membres	1 054 694 \$	1 000 223 \$
TOPS	473 578	435 541
Produits tirés du partenariat	85 487	104 259
Bulletin hebdomadaire	58 603	24 857
Congrès national	56 820	584 461
Subvention du gouvernement	10 000	—
Formation	—	77 998
Autres	16 227	68 979
Intérêts	2 453	4 593
Livret à idées	—	1 550
	1 757 862	2 302 461
Charges directes		
Technologie	681 734	635 853
TOPS	253 187	274 790
Cotisations des membres	91 653	58 317
Congrès national	22 456	349 655
Bulletin hebdomadaire	13 472	8 363
Formation	2 692	104 660
Répertoire des membres	—	9 294
Perfectionnement professionnel	1 515	6 160
Livret à idées	—	2 318
	1 066 709	1 449 410
Excédent des produits sur les charges directes	691 153	853 051
Charges d'exploitation (Annexe A)	48 609	64 626
Frais d'administration (Annexe B)	451 668	751 013
Excédent des produits sur les charges	190 876 \$	37 412 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 octobre 2020, avec données comparatives de 2019

	Non affecté	Grevé d'une affectation d'origine interne (note 9)	Total 2020	Total 2019	
Solde à l'ouverture de l'exercice	(196 270)	\$ 526 938	\$ 330 668	\$ 293 256	\$
Excédent des produits sur les charges	190 876	–	190 876	37 412	
Solde à la clôture de l'exercice	(5 394)	\$ 526 938	\$ 521 544	\$ 330 668	\$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 octobre 2020, avec données comparatives de 2019

	2020		2019	
			(Retraité, note 3)	
Activités d'exploitation				
Excédent des produits sur les charges	190 876	\$	37 412	\$
Éléments hors trésorerie				
Produits d'intérêts réinvestis	2 453		4 593	
Amortissement des immobilisations corporelles	–		9 012	
	193 329		51 017	
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation				
Débiteurs	5 887		2 168	
Charges payées d'avance	(37 363)		(126 854)	
Créditeurs et charges à payer	17 126		(125 240)	
Produits reportés	(97 802)		312 593	
	81 177		113 684	
Activités de financement :				
Emprunt aux termes du CUEC	30 000		–	
Activités d'investissement				
Produits de cession de placements	(2 453)		240 283	
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	108 724		353 967	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	531 719		177 752	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	640 443	\$	531 719	\$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 octobre 2020

1. Généralités

Professionnels en produits promotionnels du Canada Inc. (l'« Organisation ») a été constituée en société en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 27 juillet 1956 et prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et est, par conséquent, exonérée d'impôt sur le revenu.

La mission de l'Organisation est de rassembler les membres de l'industrie des produits promotionnels afin de guider, de renseigner, d'éduquer et de favoriser la croissance et le développement des membres individuels et de l'ensemble de l'industrie dans un environnement éthique et professionnel.

L'Organisation peut imprimer ou publier des magazines, des journaux ou des périodiques portant sur des questions présentant un intérêt pour ses membres.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

a) Comptabilisation des produits

L'Organisation comptabilise les produits tirés des cotisations lorsqu'ils sont gagnés. Les produits tirés des biens sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les biens sont livrés. Les produits reçus qui ont trait à une période ultérieure sont reportés et comptabilisés au cours de la période subséquente.

Les intérêts et les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, sauf dans le cas de transactions qui ne sont pas effectuées dans des conjonctures normales du marché. Tous les instruments financiers sont ensuite évalués au coût amorti, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, qui sont évalués au coût diminué de toute réduction pour dépréciation;
- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des instruments financiers dérivés non désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, qui sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers que l'Organisation a désignés lors de la comptabilisation initiale comme étant évalués à la juste valeur. L'Organisation n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à la juste valeur.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 octobre 2020

2. Principales conventions comptables (suite)

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie en fonction des cours acheteurs. La juste valeur des placements que l'Organisation a désignés comme devant être évalués à la juste valeur est établie en fonction de rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de l'Organisation. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie en fonction d'une confirmation de la juste valeur obtenue de l'institution financière avec laquelle le contrat a été négocié. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés à tous les autres instruments financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif ou déduits de la valeur comptable du passif et sont ensuite comptabilisés sur la durée de vie attendue de l'instrument en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime associé à un instrument évalué au coût amorti est amorti sur la durée de vie attendue de l'élément en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire et est comptabilisé à l'état des résultats.

Pour ce qui est des actifs financiers évalués au coût ou au coût amorti, l'Organisation comptabilise une réduction de valeur dans l'état des résultats, le cas échéant, lorsqu'elle constate un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié diminue et que cette diminution peut être liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur précédemment comptabilisée est reprise dans la mesure de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires qui fluctuent fréquemment de positif à découvert, les fonds déposés dans des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé ainsi que les placements dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à compter de la date d'acquisition et qui ne sont pas donnés en garantie.

d) Placements

Les placements se composent de certificats de placement garanti et de placements dans des obligations et sont comptabilisés à la juste valeur. La variation de la différence entre la valeur de marché et le coût des placements à l'ouverture et à la clôture de chaque exercice est reflétée dans la variation de la juste valeur non réalisée des placements à l'état des résultats.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 octobre 2020

2. Principales conventions comptables (suite)

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé sur leur durée d'utilité estimée respective en utilisant la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

f) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale liée aux charges courantes est incluse dans le calcul de l'excédent des produits sur les charges pour l'exercice lorsque les dépenses connexes sont engagées. Une obligation de rembourser l'aide gouvernementale, le cas échéant, est comptabilisée au cours de la période où les conditions surviennent qui font en sorte que l'aide devient remboursable.

Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2020, l'Organisation a consigné, dans l'état des résultats d'exploitation, 10 000 \$ (2019 – aucune) pour l'aide de l'État reçue relativement au prêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).

g) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations sont fondées sur la meilleure connaissance qu'a la direction des événements actuels et des mesures que l'Organisation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Correction de la période antérieure

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, l'Organisation a apporté une correction à certains soldes de l'exercice précédent en raison d'une entrée d'ajustement de fin d'exercice incorrecte. L'effet de cette correction a entraîné une augmentation des débiteurs de 125 761 \$, une baisse des créditeurs et charges à payer de 19 108 \$ et une augmentation des produits reportés de 144 869 \$ au 31 octobre 2019. Cette correction n'a eu aucune incidence sur l'état des résultats pour l'exercice clos le 31 octobre 2019.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 octobre 2020

4. Débiteurs

	2020	2019
		(Retraité, note 3)
Membres	155 661 \$	161 548 \$

5. Placements à court terme

	2020	2019
Certificat de placement garanti, taux d'intérêt de 0,55 % (2019 – 1,65 %), échéance en mai 2021 (2019 – mai 2020)	5 000 \$	5 000 \$

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2020	2019
		(Retraité, note 3)
Créditeurs	74 235 \$	64 068 \$
Charges à payer	9 518	11 703
Remises gouvernementales	31 548	22 404
	115 301 \$	98 175 \$

7. Emprunt aux termes du CUEC

L'Organisation a obtenu un emprunt sans intérêt de 40 000 \$ en vertu du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). L'emprunt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. Si l'emprunt est remboursé le 31 décembre 2022 ou avant, 25 % de l'emprunt (10 000 \$) fera l'objet d'une renonciation au remboursement. S'il n'est pas remboursé d'ici le 31 décembre 2022, l'emprunt devient un emprunt à terme sur trois ans à 5 % d'intérêt.

8. Produits reportés

	2020	2019
		(Retraité, note 3)
Cotisation des membres	584 763 \$	545 736 \$
Produits reportés de TOPS	8 040	144 869
	592 803 \$	690 605 \$

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 octobre 2020

9. Actif net grevé d'une affectation d'origine interne

	2020	2019
Les montants affectés à des fins particulières par le conseil d'administration sont les suivants :		
Fonds des services juridiques	16 369 \$	16 369 \$
Fonds immobilier	200 000	200 000
Fonds pour les technologies de l'information	24 107	24 107
Fonds pour les bourses et les bourses d'études	23 000	23 000
Fonds pour la formation	50 000	50 000
Fonds pour les sondages	10 000	10 000
Fonds pour les avantages	53 462	53 462
Fonds de commercialisation	150 000	150 000
	526 938 \$	526 938 \$

10. Engagements

L'Organisation paie des frais de gestion à Strauss Communications Incorporated dans le cadre d'un contrat de gestion à long terme. Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis de 180 jours, à condition qu'un tel préavis ne soit pas donné avant le 1^{er} novembre 2020. Le total des paiements de frais de gestion à verser au cours du prochain exercice s'élève à environ 557 500 \$.

11. Transactions entre parties liées

Au cours de l'exercice, l'Organisation a payé des frais de gestion de 401 250 \$ (2019 – 499 933 \$) à Strauss Communications Incorporated, une société liée à l'Organisation en raison du contrat de gestion qui existe entre les deux parties. Au cours de l'exercice 2020, Strauss a volontairement réduit ses frais de gestion du montant du contrat étant donné les circonstances entourant la COVID-19. Ces frais sont versés dans le cours normal des activités et sont mesurés à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 octobre 2020

12. Risques financiers

a) Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui pourrait entraîner une perte financière. L'Organisation est exposée au risque de crédit en raison de ses débiteurs. L'Organisation évalue continuellement les débiteurs et prévoit tout montant qui n'est pas recouvrable dans la provision pour créances douteuses. L'exposition au risque n'a pas changé depuis 2019.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que l'Organisation ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations au moment opportun ou à un coût raisonnable. L'Organisation gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins opérationnels. L'Organisation prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations. L'exposition au risque n'a pas changé depuis 2019.

c) Risque de change

Le risque de change désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. L'Organisation reçoit des paiements en dollars américains. Ainsi, certains actifs sont exposés aux fluctuations des taux de change. Les actifs en dollars américains convertis en dollars canadiens sont les suivants :

	2020 Dollars US	2019 Dollars US
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 107 \$	4 757 \$

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. L'exposition au risque n'a pas changé depuis 2019.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 octobre 2020

13. Impact de la pandémie de COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de COVID-19 était une pandémie. Cette déclaration a porté les gouvernements du monde entier, y compris ceux du Canada et du Manitoba, à mettre en œuvre des mesures d'urgence afin de combattre la propagation du virus. Ces mesures, qui ont inclus la mise en œuvre d'interdiction de voyager, des périodes de quarantaines auto-imposées et l'éloignement physique, ont entraîné des perturbations importantes aux entreprises partout dans le monde et au Manitoba, menant à un ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des mesures d'intervention monétaires et budgétaires importantes conçues pour stabiliser les conditions économiques; il n'est toutefois pas possible, à l'heure actuelle, de déterminer le succès de ces interventions. L'Organisation a été considérablement touchée étant donné son incapacité à tenir des événements et des congrès, comme le Congrès national de 2020.

La situation est fluide et la durée et l'ampleur finales de l'impact sur l'économie et des effets financiers sur l'Organisation ne sont pas encore connues.

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Annexe A – Charges d'exploitation

Exercice clos le 31 octobre 2020, avec données comparatives de 2019

	2020	2019
Gouvernance	14 209 \$	44 388 \$
Relations publiques	31 428	10 740
Chapitres (événements locaux et activités, montant net)	2 972	9 498
	48 609 \$	64 626 \$

PROFESSIONNELS EN PRODUITS PROMOTIONNELS DU CANADA INC.

Annexe B – Frais d'administration

Exercice clos le 31 octobre 2020, avec données comparatives de 2019

	2020	2019
Frais de gestion (note 11)	401 250 \$	499 933 \$
Loyer, taxes et assurances	5 902	114 017
Honoraires comptables et juridiques	14 433	42 712
Frais bancaires et de cartes de crédit	11 616	33 823
Frais de bureau	10 026	30 157
Amortissement des immobilisations corporelles	–	9 012
Affranchissement	450	6 861
Communications	3 600	5 542
Créances douteuses	8 585	3 716
Perte (profit) de change	(5 310)	3 656
Cotisations et abonnements	1 116	1 584
	451 668 \$	751 013 \$